

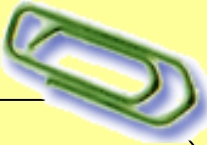


Association des Moyennes et Petites Industries de la Guyane

ZI Collery Ouest
Immeuble Piazza Marengo
97300 CAYENNE
Tel : 05 94 38 63 28
Fax : 05 94 28 85 60
mpiguyane@wanadoo.fr

POST-IT

Juin 2016



Le mot du Président : Chers Adhérents,

Au cours du mois écoulé, nous avons participé aux AG des institutions parisiennes qui nous accompagnent dans la défense de vos intérêts au niveau Européen et National (EURODOM et FEDOM). L'objectif de nos déplacements en Europe, sont multiples. Tout d'abord nous devons nous assurer que vos difficultés et vos préoccupations sont entendues et prises en compte au plus haut niveau de l'Etat et de la Commission Européenne. Ensuite, nous avons à travers nos différentes rencontres à Paris et à Bruxelles l'occasion de comprendre, analyser et « prendre le pouls » des politiques et des tendances actuelles et futures avec les impacts qu'elles supposent sur les RUP, les DOM et évidemment la Guyane.

Nous comprenons des nombreux et fructueux échanges, outre-Atlantique, que nous allons vers une raréfaction des aides consenties jusqu'alors par l'Europe, l'Etat et la CTG aux industriels de Guyane. Au niveau Européen, les difficiles négociations du dossier du RGEC permettent d'envisager une politique plus restrictive de la Commission Européenne sur les aides au fonctionnement et à l'investissement. En ce qui concerne Paris, la défiscalisation qui est menacée par les services de Bercy est un parfait exemple de cette tendance. Localement, les efforts de la CTG pour équilibrer son budget l'amène d'ores et déjà à augmenter son contrôle sur les exonérations d'octroi de mer. En outre, nous constatons que l'accès à des aides comme l'aide au fret est de plus en plus restreint. Nous comprenons que cette orientation baissière des financements publics devrait s'intensifier dans les prochaines années.

Tous ces paramètres nous font penser qu'il est indispensable, voir primordial, de réfléchir à un nouveau schéma de développement pour notre économie, dans lequel les aides de la sphère publique auraient un poids moins important. Les MPI Guyane n'ont évidemment pas la prétention de posséder les solutions à cette problématique qui avait déjà été posée par Justin Catayée. Néanmoins, nous serons présents lors des débats, afin que les voies retenues ne soient pas en contradiction avec le développement de notre industrie locale et que nos industriels puissent se préparer progressivement à une cette transition.

Bonne Lecture, Ernest PREVOT

ACTIVITES

- **18 Mai (Président & Secrétaire General) :** AG Eurodom
- **19 Mai (Président & Secrétaire General) :** Conférence au Sénat : Défis & Opportunités
- **20 Mai (Président & Secrétaire General) :** AG FEDOM & 30 Ans de la FEDOM
- **26 Mai (Président, Secrétaire & Permanent) :** Remise officielle logo Produit de Guyane
- **14 juin (Membre du Bureau & Permanent) :** Conseil de Perfectionnement RSMA

AGENDA

17 Juin : Conférence CGPME : les récentes lois nationales leur impact au niveau local

30 juin : Déjeuner-Débat MEDEF sur la réforme des droits des marchés publics

L'Aide au fret

Suite à la Réunion sur l'Aide au fret du 07 juin 2016, vous trouverez en pièces jointes le dossier d'aide au fret sous format Word ainsi que le guide d'emploi pour remplir le dossier de demande de subvention. A noter que la date limite de remise des dossiers pour l'Avis à Manifestation d'Intérêt est fixée au 01 septembre 2016 à 11h30.

Le RGEC

Les MPI ont adressé le 27 Mai 2016 une note réponse à la consultation publique lancée par la commission sur le RGEC. Il est important de souligner que cette consultation constitue une étape nécessaire et déterminante quant aux espoirs que les socioprofessionnels des DOM investissent dans le succès de la démarche auprès de la Commission Européenne.

L'Octroi de Mer

Les délibérations de l'octroi de mer du 17 mai 2016 de la CTG et son annexe 1 sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ctguyane.fr/deliberations-tarifs-loctroi-mer/>